

Bilan de Compétences

PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES

OBJECTIFS

Démarche volontaire permettant de faire l'analyse et la synthèse des expériences professionnelles, des aptitudes, motivations et ressources mobilisables dans le cadre d'un projet professionnel. Le bénéficiaire définira un projet professionnel au regard des compétences qu'il aura fait émerger.

PUBLICS - TARIF - DUREE - NOMBRE DE BILANS REALISES

Tous publics (salariés, demandeurs d'emploi, agents d'état, professions libérales, travailleurs handicapés, particuliers...).

Tarif : 1800 euros

Durée : 24 heures avec des séances de 2 heures à 3 heures. Durée moyenne de 2 mois à 4 mois.

Le cabinet est en capacité d'accueillir toute personne en situation de handicap - L'étude de la demande est effectuée au cas par cas en fonction du handicap.

Locaux adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Modlité d'accès : sur simple demande (prise de RDV par téléphone ou par courriel)

Délai du démarrage du bilan : 15 jours à l'issue de la signature de la convention (ou del'inscription du de compte CPF).

LES TROIS PHASES DU BILAN DE COMPETENCES CONFORM2MENT A L'ARTICLE R.900-1 DU CODE DU TRAVAIL

PHASE PRELIMINAIRE

ANALYSE DE LA DEMANDE , PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE BILAN ET DEFINITION D'UN PLAN DE TRAVAIL :

- Clarification de la situation.
- Définition des objectifs.
- Etablissement d'un calendrier de rendez-vous.
- Contrat pédagogique et administratif.

PHASE D'INVESTIGATION

BILAN PERSONNEL ET PROFESSIONNEL :

- Analyse de la situation professionnelle et personnelle passée et présente, parcours de vie, choix réalisés, valeurs et motivation.
- Identification des réussites professionnelles, sélection des compétences que le bénéficiaire

souhaite continuer à développer ou commencer à acquérir afin d'étudier leur transférabilité vers un autre métier ou secteur d'activité.

- Echange à partir de la restitution des questionnaires de personnalité et intérêts et valeurs, construction d'un travail de synthèse des différentes composantes d'un projet professionnel.
- Formalisation d'un ou plusieurs pré-projets, listes des démarches terrain à effectuer pour valider le projet.
- Analyse et synthèse de la documentation et des démarches extérieures réalisées, hiérarchisation des projets et identification des formations possibles.

PHASE DE CONCLUSION

Mise en place d'une stratégie de réalisation du projet et planification des différentes étapes à réaliser afin d'atteindre l'objectif fixé, corédaction et remise du document de synthèse.

METHODOLOGIE

Démarche de bilan effectuée uniquement en face à face pédagogique avec un psychologue du travail (analyse de la demande, tests et restitution, conclusion) et un formateur « projet » (accompagnement sur le projet professionnel).

Un soin est porté sur l'analyse de l'expérience professionnelle et/ou extra-professionnelle du bénéficiaire qui permet d'identifier les compétences déjà acquises ou en cours d'acquisition dans le cadre de leur transférabilité d'un projet à un autre.

Pour faciliter l'émergence d'hypothèses alternatives, il est proposé et mis en place des évaluations en milieu de travail et des sources d'information lors de la phase d'enquête afin de valider les pistes qui auraient émergé.

Des rendez-vous téléphoniques et/ou des rencontres avec des personnes « expertes » dans la profession ou l'activité visée sont proposés.

Des tests et des outils (informatiques ou « papier ») permettent de faire ressortir des indicateurs de personnalité et des sources de motivation, des valeurs et des intérêts professionnels.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Téléphone • Ordinateurs • Logiciels et matériel de bureau (dont une imprimante avec scanner et photocopieur) • Outils pédagogiques (« papier » et informatisés) et supports modélisés • Accès Internet • Centre ressources et de documentation

INTERVENANTS

Dominique DERET, psychologue du travail ph.D., et prestataire « bilan de compétences ». Spécialisé dans : l'orientation scolaire et professionnelle, l'accompagnement VAE, le portefeuille de compétences, la passation de tests d'efficience intellectuelle publics jeunes et adultes, le suivi des projets professionnels, la création d'outils de diagnostics personnels et professionnels, les risques psychosociaux.

En plus du bilan de compétences, spécialisé dans la connaissance des bassins d'emploi du territoire, l'accompagnement sur le projet personnel et professionnel, l'accompagnement des publics jeunes (en « difficulté »), le positionnement et la construction de parcours individuels de formation, le suivi des projets professionnels, la gestion de l'alternance formation/emploi.

MODALITES D'EVALUATION:

La capacité du stagiaire à définir son projet professionnel sera évaluée au fur et à mesure de l'avancé du bilan par un suivi personnalisé.

EVALUATION DE LA PRESTATION

Evaluation « à chaud » en fin de bilan de compétences.

Questionnaire de satisfaction : points d'appui/points de vigilance – axes de progrès.

ENTRETIEN DE SUIVI

Un entretien de suivi est proposé dans les 6 mois pour optimiser la dynamique de la démarche et aider à résoudre des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan d'actions établi lors du bilan final.

CE PROGRAMME EST VALABLE POUR L'ANNEE 2024